

Les Brèves De Schwenheim

N° 2021-29



Notre avenir, Ensemble à Schwenheim



commune de Schwenheim



www.cc-paysdesaverne.fr



Le mot du Maire

Nous y sommes, il est déjà là, avec toutes ses obligations, la fin des longues journées ensoleillées et les premières feuilles mortes. Septembre, synonyme pour certains d'une nouvelle année ; je parle bien sûr des élèves quels que soient leurs âges, de la maternelle à la terminale. Je vous souhaite une excellente rentrée.

Mais ce mois de septembre est très particulier. Habituellement, je m'adresse à vous avec l'esprit encore un tantinet estival mais surtout chaleureux.

Aujourd'hui avec l'année que nous vivons, cela ne peut être le cas. Cette pandémie, qui a frappé nombre de familles ici et ailleurs dans notre pays et dans le monde entier, je ne peux pas en faire abstraction.

Je souhaite donc avoir une pensée sincère pour ceux qui ont souffert et ceux qui nous ont quittés.

Après avoir touché la planète entière, cet événement violent et dramatique nous oblige à faire preuve de modestie. Force est de constater que l'être humain, aussi intelligent soit-il, est finalement tout petit et loin de maîtriser notre univers.

Mais soyons positifs, les écoles ont pu rouvrir, les enfants et les enseignants ont droit à une rentrée quasi normale. Il faut continuer à fonctionner le plus normalement possible mais avec toujours un maximum de sécurité.

Bien que l'Etat et les acteurs publics aient investi, subventionné, décalé les échéances, de nombreux secteurs sont en difficulté et il va résulter de nouvelles situations humaines et familiales tragiques.

Je voudrai également revenir sur les festivités concernant le 50^{ème} anniversaire de notre Football-Club.

50ans, c'est un bel anniversaire, une belle longévité pour une association qui porte les couleurs bleues et blanches bien au-delà du stade municipal.

Cette longévité est due à l'engagement d'hommes et de femmes, qui avaient ce sport chevillé au corps. Je voudrai simplement citer et remercier les présidents qui se sont succédé à la tête du FCS et qui ont permis aux différents acteurs de développer leur sport favori, à savoir : M. Alphonse Oelschlaeger de 1970 à 1974, Président Fondateur, M. Gérard Eichert de 1974 à 1977, M. Marcel Muhlheim de 1977 à 1981, M. Roger Fritsch de 1981 à 1986, M. Claude Fischer de 1986 à 1999, M. Gabriel Oelschlaeger de 1999 à 2021 et bien sûr M. Guillaume Prédit depuis mai 2021.

C'est donc une belle continuité dans l'action qui permet de développer les valeurs suivantes : valeur de cohésion sociale, d'échanges, de sport populaire, valeur de jeunesse.

La Commune de Schwenheim a de tout temps apporté son soutien au FC Schwenheim par la mise à disposition des infrastructures.

Votre Maire

Gabriel Oelschlaeger

Les décisions du Conseil Municipal

2021-31 Décision modificative

A. Budget Principal

Décision modificative n°2 : PAIEMENT FACTURE JARDI EQUIPEMENTS

- Article 21571 opération 10 : 2700.- €
- Article 2151 opération 70 : - 2700.- €

➤ Décision du Conseil municipal :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives susmentionnées.

Pour : Unanimité des membres présents Contre :

Abstention :

2021-32 Convention Amortissement des Emprunts sur compétences restituées (voirie et scolaire) Communauté de Communes du Pays de Saverne

M. le Maire rappelle qu'en application de l'arrêté préfectoral du 31/12/2017, les compétences relatives à la voirie et les affaires scolaires ont été restituées aux Communes de l'ancien périmètre intercommunal Marmoutier – Sommerau.

Or, outre le transfert de plein droit aux Communes des biens meubles et immeubles nécessaires à l'exercice de ces compétences, ce retour de compétences entraîne également le transfert des contrats qui y sont attachés, notamment les emprunts contractés pour les travaux de voirie ou la construction des bâtiments scolaires.

Cette opération de transfert de contrats de prêt s'avérerait délicate ;

- si quelques emprunts étaient dédiés à une opération déterminée, la plupart étaient globalisés annuellement pour financer plusieurs opérations d'investissement concernant plusieurs Communes ; il convenait de trouver le mode calcul permettant de restituer leur quote – part d'emprunt à chacune des Communes, selon la compétence concernée, l'affectation analytique des emprunts globalisés, la date de réalisation des emprunts ;
- elle impliquait un éclatement des contrats d'emprunt pour le remboursement du capital résiduel, chaque Commune devant recontractualiser pour leur quote – part auprès des organismes bancaires.

Dans un souci de simplification pour l'ensemble des parties, le Conseil de Communauté avait décidé en séance du 21 septembre 2017 que l'intercommunalité fusionnée continuerait à régler les échéances d'amortissement des emprunts et refacturerait les annuités aux Communes concernées sur le fondement d'une convention financière.

Lors de sa réunion du 25 mars 2021, le Conseil Communautaire a approuvé les modalités de mise en œuvre du dispositif de reversement financier à déterminer dans les conventions financières. Le mode de calcul suit La clef de répartition des emprunts s'inspire de la manière dont ont été déterminées les attributions de compensation d'investissement lors de la fusion au 1^{er} janvier 2017 et qui sont les suivantes pour ce qui concerne Schwenheim :

Emprunts	Modalités de calculs des participations	Communes concernées
Emprunts compétence scolaire secteur Marmoutier conclus avant la fusion CCPM/CCS	Population DGF 2015 des Communes concernées	* Lochwiller * Marmoutier * Reutenbourg * Schwenheim
Emprunts compétence scolaire secteur Marmoutier conclus pendant la fusion CCPM/CCS	Population DGF 2015 des Communes concernées	* Lochwiller * Marmoutier * Reutenbourg * Schwenheim
Emprunts compétence voirie secteur Marmoutier conclus avant la fusion CCPM/CCS	Référence = données DGF 2015 des Communes : * 50 % longueur de voirie * 50 % population	* Dimbsthal * Hengwiller * Lochwiller * Marmoutier * Reutenbourg * Schwenheim * Sommerau
Emprunts compétence voirie secteur Marmoutier et secteur Sommerau conclus pendant la fusion CCPM/CCS	Référence = données DGF 2015 des Communes : * 50 % longueur de voirie * 50 % population	* Dimbsthal * Hengwiller * Lochwiller * Marmoutier * Reutenbourg * Schwenheim * Sommerau
* CCPM = Communauté de Communes du Pays de Marmoutier * CCS = Communauté de Communes de la Sommerau * fusion CCPM/CCS intervenue au 1er janvier 2013 * Commune nouvelle de Sommerau créée au 1er janvier 2016		

La répartition a été calculée emprunt par emprunt, Commune par Commune et année par année jusqu'à l'amortissement complet de chaque prêt. Le résultat est retrace dans le tableau ci-dessous qui avait été présenté en Commission des Finances du 22 mars 2021.

La proposition de convention a été transmise à tous les Conseillers Municipaux en annexe à la présente séance.

Exercice	SCHWENHEIM						Total
	Voirie		Scolaire		Total		
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	
2018	4 539,32 €	815,44 €	26 382,01 €	4 614,69 €	30 921,33 €	5 430,13 €	36 351,46 €
2019	4 558,29 €	661,04 €	26 679,06 €	3 705,37 €	31 237,35 €	4 366,41 €	35 603,76 €
2020	3 796,01 €	506,02 €	24 269,50 €	2 784,94 €	28 065,51 €	3 290,96 €	31 356,47 €
2021	1 470,58 €	411,16 €	13 189,08 €	2 079,81 €	14 659,66 €	2 490,97 €	17 150,63 €
2022	1 491,46 €	352,11 €	8 045,93 €	1 701,34 €	9 537,39 €	2 053,45 €	11 590,84 €
2023	1 513,02 €	292,39 €	7 449,60 €	1 455,18 €	8 962,62 €	1 747,57 €	10 710,19 €
2024	1 535,28 €	231,97 €	7 535,37 €	1 213,73 €	9 070,65 €	1 445,70 €	10 516,35 €
2025	1 558,26 €	170,82 €	7 623,93 €	969,50 €	9 182,19 €	1 140,32 €	10 322,51 €
2026	1 581,99 €	108,92 €	7 715,37 €	722,38 €	9 297,36 €	831,30 €	10 128,66 €
2027	1 192,55 €	48,64 €	6 559,60 €	479,50 €	7 752,15 €	528,14 €	8 280,29 €
2028	803,91 €	16,19 €	5 406,91 €	320,00 €	6 210,82 €	336,19 €	6 547,01 €
2029			2 309,07 €	217,20 €	2 309,07 €	217,20 €	2 526,27 €
2030			2 309,07 €	176,79 €	2 309,07 €	176,79 €	2 485,86 €
2031			2 309,07 €	136,38 €	2 309,07 €	136,38 €	2 445,45 €
2032			2 309,07 €	95,97 €	2 309,07 €	95,97 €	2 405,04 €
2033			2 309,07 €	55,56 €	2 309,07 €	55,56 €	2 364,63 €
2034			1 731,77 €	15,15 €	1 731,77 €	15,15 €	1 746,92 €

M. le Maire précise que pour ce qui concerne le remboursement des annuités 2017 – 2021 dues par la Commune de Schwenheim, celles-ci seront globalisées en un versement unique lors de l'exercice 2021.

Vu le code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L1321-1 et L1321-2,

Vu l'arrêté préfectoral du 20 juillet 2018 portant harmonisation des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Saverne ;

Vu les délibérations du Conseil Communautaire des 21 septembre 2017 et n°2021-35 du 25 mars 2021,

➤ **Décision du Conseil municipal :**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

DECIDE à **l'unanimité des membres présents** :

- d'APPROUVER les principes et modalités de calcul définis par le Conseil Communautaire sur la participation à l'amortissement des emprunts sur compétences restituées,
- d'AUTORISER le Maire à signer avec la Communauté de Communes du Pays de Saverne la convention à intervenir, ainsi que toute pièce nécessaire à la réalisation de cette affaire,
- de PRENDRE ACTE que la Communauté de Communes met en recouvrement les participations communales par l'émission annuelle des titres de recettes qui porteront sur les sommes qu'elle aura dépensées la même année pour les prêts concernés en capital et intérêts, à l'exception de 2021 où elle mettra en recouvrement les participations calculées pour 2018, 2019, 2020 et 2021
- de CONSTATER par opération non budgétaire la dette qu'à la Commune de Schwenheim envers la Communauté de Communes du Pays de Saverne pour le montant total de capital restant dû à la date du 1^{er} janvier 2018, soit un débit de 178 174.17 € au compte 276358 et un crédit de même montant au comptant 1027

2021-33 Encaissement de 2 chèques

L'assurance Groupama nous a transmis 2 chèques concernant :

- un avoir de 6.62 € correspondant à la différence de prix entre l'ancienne et la nouvelle tondeuse.
- un règlement de 4 081.20 € correspondant au sinistre "détérioration d'un lampadaire Rue de la Chapelle"

➤ **Décision du Conseil municipal :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ACCEPTE les 2 chèques transmis par Groupama.

Pour : Unanimité des membres présents

Contre :

Abstention :

**2021-34 Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine –
Projet de rattachement de la Commune d'Erckartswiller**

Le Maire informe Le Conseil Municipal que le Directoire de l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine a sollicité la modification des ressorts des Inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller, en ce que la Commune d'Erckartswiller, actuellement rattachée à la Paroisse, au Consistoire et à l'Inspection de

La Petite Pierre, serait rattachée à la Paroisse de Weinbourg, dépendant du Consistoire d'Ingwiller et de l'Inspection de Bouxwiller.

Le Directoire a également proposé le changement de nom de l'Inspection de La Petite Pierre en Inspection Alsace-Bossue-Moselle.

Les deux Inspections, les Assemblées Consistoriales concernées ainsi que les Conseils Presbytéraux concernés ont donné leur accord à ces modifications.

La Paroisse prendrait le nom de "Paroisse de Weinbourg – Erckartswiller – Sparsbach".

En l'application de l'article L.2541-14 du code général des collectivités territoriales, l'avis du Conseil Municipal de toutes les Communes appartenant à ces circonscriptions culturelles doit être recueilli. Le Conseil Municipal est donc invité se prononcer sur ce changement de circonscription affectant l'Eglise protestante de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine.

➤ **Décision du Conseil municipal :**

Après en avoir pris connaissance du rapport du Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable au rattachement de la Commune d'Erckartswiller à la Paroisse de Weinbourg ainsi qu'à la modification des ressorts des Consistoires de La Petite Pierre et d'Ingwiller et des Inspections de La Petite Pierre et de Bouxwiller que ce rattachement entraîne. Il émet également un avis favorable au changement de nom de l'Inspection de La Petite Pierre en Inspection Alsace-Bossue-Moselle.



Notre petite blague ...

Un couple d'Alsaciens, M. et Mme Grippe ont une fille. Comment l'ont-ils appelée ?
Pas d'idée ?

Réponse : Sheila
(Parce que "ch'ai la grippe") !!

Le Football Club fête ses 50 ans d'existence



De gauche à droite, les trois derniers Présidents du FCS :

- Claude Fischer (1986 à 1999),
- Guillaume Prédit (depuis mai 2021)
- Gabriel Oelschlaeger (1999 à 2021).

Le Football Club de Schwenheim (FCS) vient de fêter son cinquantenaire. Membres du comité, joueurs, instances représentatives du football, élus et villageois étaient présents à la salle polyvalente pour cet anniversaire et décorer les récipiendaires pour leur engagement dans le FCS.

« Bonjour à toutes et à tous, merci de votre présence pour célébrer les 50 ans du Football Club de Schwenheim ! » C'est par ces mots que Guillaume Prédit, jeune président du FCS a accueilli l'assistance. S'en est suivi le discours de Gabriel Oelschlaeger, qui, en plus d'être maire, a exercé pendant 22 ans la fonction de président du FCS jusqu'en mai de cette année. L'occasion de revenir sur l'histoire du club porté sur les fonts baptismaux de la Lafa (Ligue alsacienne de footballassociation) le 30 mai 1970.

Les valeurs du foot mises en avant

« 50 ans d'existence, c'est 50 ans de victoires, défaites, fêtes, souvenirs pour les joueurs, supporters, arbitres et sympathisants qui ont participé à la vie du club », précise Gabriel Oelschlaeger. Mais le foot c'est aussi, passion, épanouissement, combativité, engagement, générosité, bénévolat, don de soi ; des valeurs que n'ont pas manqué de souligner les différents intervenants dans leurs discours.

Parmi ceux-ci : André Hahn (vice-président du district d'Alsace de football), Gérard Seitz (vice-président de la Ligue Grand Est de football), Christophe Kremer (vice-président de la communauté de communes du pays de Saverne en charge du sport), et Michèle Eschlimann (vice-présidente de la Collectivité européenne d'Alsace).

Après la remise au président du FCS de la plaque anniversaire de la Fédération française de football, c'était au tour des récipiendaires d'être félicités pour leur engagement et fidélité et d'être décorés de leurs médailles.

Nouveaux et anciens membres à l'honneur

Ont ainsi été attribuées : médailles de bronze à Nicolas Amann et Jonathan Trimbур ; médailles d'argent à Alexandre Champel, Materne Eschbach, Isabelle Kern, Rémi Kern, Philippe Oelschlaeger et Dominique Troesch ; médailles de vermeil à Gilles Jaeger, Céline Oelschlaeger, Claude Oelschlaeger et Christian Stahl.

La célébration des 50 ans s'est ensuite poursuivie par une photo souvenir, un vin d'honneur et un repas dans une ambiance qui n'était pas sans rappeler celle d'une troisième mi-temps.

« On se donne rendez-vous dans 50 ans pour fêter le centenaire », a affirmé Christophe Kremer à la fin de son discours. En attendant ce futur anniversaire, bonne chance est souhaitée aux joueurs de l'Entente récemment constituée entre le FC Schwenheim et le FC Waldolwisheim.



Photo souvenir des récipiendaires et des invités au cinquantenaire du Football Club de Schwenheim.

Moment d'émotion pour l'assistance et Carole qui reçoit la médaille Vermeil pour son regretté mari Christian Stahl.



Quelques souvenirs selon Gaby

Lors de l'anniversaire concernant les 50 ans de notre club, il nous a paru opportun de relater quelques souvenirs de la vie de notre club.

Au début de la deuxième guerre mondiale, quelques jeunes du village ont réussi à former une équipe (non officielle).



Debout : (inconnu), Schatz Léon, Schall Lucien, Magnus Robert, Jaeger Marcel, Magnus André, Fritsch Roger, Troesch Aloïse, Troesch Alfred, Meyer Jean, Troesch Joseph

Accroupis : Schlegel Eugène, Runtz Lucien, Meyer Adolphe

A droite sur le vélo : Jaeger Rémy

Après la guerre, des matches amicaux et des tournois sont organisés dans la région, notamment contre Otterswiller (qui comptait dans ses rangs un certain Adrien Zeller, futur Président du Conseil Régional), Jetterswiller et Lochwiller. Le vainqueur du tournoi était récompensé avec, comme premier prix : un sac de pommes de terre !

Par la suite, un certain nombre de joueurs originaires de notre village tentent leur chance dans des clubs des environs : Antoine Eberhart, Gérard Eichert, Roger Fritsch, Joseph Jaeger, Marcel Jaeger, Gilbert Jung, Jean Meyer, Lucien Runtz. On les retrouve qui à Marmoutier, Monswiller, Romanswiller ou Waldolwisheim.

Cette fois, c'est officiel

Ce n'est qu'en 1970 que le F.C. SCHWENHEIM est porté sur les fonts baptismaux. L'idée, il est vrai, trotte déjà dans la tête de ces joueurs évoluant dans des clubs voisins. Mais voilà, pour en arriver là, il fallait un comité et solliciter des personnes du village. Aussitôt dit, aussitôt fait.

La première réunion se tient le 25 avril 1970. L'affiliation à la FFF et par conséquent à la LAFA est déposée le 30 mai 1970.

La composition du premier Comité fut la suivante :

Président : Alphonse Oelschlaeger

Vice-présidents : Gérard Eichert et Charles Ott

Secrétaire : Gérard Schalck

Trésorier : Jean-Pierre Pierron

Assesseurs : Bernard Bohlinger, Robert Eberhart, Edmond Fritsch, Xavier Jung, Gilbert Meyer, Erwin Rittmann, Bernard Schall.



Lors de la saison 1970/1971,
l'équipe première s'est déplacée à
Romanswiller

Debout de gauche à droite : Alphonse Oelschlaeger, Président, Roland Voltzenlogel, Roger Kornmann, André Martin, Michel Krupa, Jean-Jacques Nuss, Gaby Oelschlaeger, Erwin Rittmann, entraîneur
Accroupis : Jean-Paul Ott, Claude Meyer, Alfred Huy, Jacky Mestar, Jean-Pierre Jaegli

Fête de Noël au Restaurant Fritsch,
Siège de notre Association



Accroupis :

Jean-Jacques Nuss, Roger Kornmann, Jean-Paul Ott, Gaby Oelschlaeger, Jean-Pierre Jaegli

2^e rang : Aimé Eberhart, Michel Krupa, Roland Voltzenlogel, Jacky Mestae, Alfred Huy, André Martin

3^e rang : René Jaegli, Erwin Rittmann, Lucien Runtz, Charles Ott, Roger Fritsch, Robert Eberhart, François .. , Bernard Schall, Jean-Pierre Pierron

4^e rang : Gérard Schalck, Gilbert Meyer, Edmond Fritsch, Eugène Troesch, Alphonse Oelschlaeger, Gérard Eichert, Xavier Jung

Lès cadets du FC Schwenheim sortent de l'anonymat



Demi-finalistes de la Coupe d'encouragement cadets 1989, le FC Schwenheim en compagnie de l'entraîneur G. Oelschlaeger, du maire G. Schalck et du délégué J.-P. Pierron.

Le FC Schwenheim sous les feux de l'actualité grâce à son équipe de cadets, quel bel exemple de vitalité pour ce club présidé par Claude Fischer. Si l'équipe I n'a pas totalement réussi sa saison, on doit qualifier celle des jeunes d'un bon cru. Quatrième en championnat, c'est avant tout dans l'épreuve à élimination directe, en Coupe d'encouragement que les cadets ont réussi à sortir de l'anonymat. Après le FCSK 06 battu 1-0, l'est au tour de Dangolsheim le mordre la poussière 3-1. En 1/8 de finale les voisins l'Ernolsheim-lès-Saverne connaissent le même sort

(3-1). Nouvel exploit en quarts avec la qualification aux dépens de la cité Sélestat 2-1. C'est en 1/2 finale, à Strasbourg que les jeunes protégés de Gaby Oelschlaeger montrent leurs qualités. Volonté de se battre, générosité dans l'effort, solidaires dans la lutte, les coéquipiers du capitaine Philippe Oelschlaeger étaleront leurs qualités. Comme le roseau dans la fable, ils seront balottés, mais ne rompront pas. Unis comme les cinq doigts d'une main, la bande de copains attendra son heure, sagement. Finalement à 4' de la fin l'ailier Yannick Bruhl dé-

livrera tout le monde pour propulser le FC Schwenheim pour la première fois en 1/2 finale.

Là le Racing-Club de Strasbourg, nettement trop fort, mettra fin à la belle aventure. Rappelons le nom des chevaliers de cette croisade légendaire : Jocelyn Guthfreund, Olivier Jung, Vincent Anony, Olivier Rimbert, Sébastien Fritsch, Christophe Jaeger, Fabien Crescioli, Olivier Rihn, Claude et Philippe Oelschlaeger, Yannick Bruhl, Yves Weiss et Cédric Watron. Entraîneur : Gaby Oelschlaeger.

Debout de gauche à droite

Jean-Pierre Pierron (dirigeant), Gérard Schalck (secrétaire), Vincent Antoni, Christophe Jaeger, Olivier Rimbert, Fabien Crescioli, Philippe Oelschlaeger, Gaby Oelschlaeger (entraîneur), Yves Rimbert (dirigeant)

Accroupis de gauche à droite

Olivier Jung, Yves Weiss, Jocelyn Guthfreund, Claude Oelschlaeger, Olivier Rihn, Mickaël Camphana (manquent : Sébastien Fritsch et Yannick Brühl)

Exploits en coupe d'Alsace

La saison 1998-1999 est en tout point remarquable. Tout d'abord parce que le club remonte en division II avec un titre de champion de groupe à la clé, mais surtout pour ses performances en coupe d'Alsace. Tour à tour, des équipes hiérarchiquement supérieures « passent à la casserole » : Waldolwisheim (division II 5 à 1, Brotsch (division II) 2 à 1, Lupstein (division I) 3 à 1, Monswiller (Promotion) 2 à 0, avant de baisser pavillon face à un autre promotionnaire Oberhausbergen (0-2).



4e tour Coupe d'Alsace contre le FC Monswiller (Promotion d'honneur) le 11/11/1998

Score : 2 -0 pour le FCS

Debout de gauche à droite

Ucar Fuat, René Meyer, Thierry Rolling, Dominique Troesch, Christophe Rolling, Alain Wilt, Hervé Kienlen, Hubert Jaeger

Accroupis de gauche à droite

Rémy Ritzenthaler, José Ferrera, Ismaël Burgaz, Guy Gantzer, Claude Oelschlaeger, Mathieu Fath

Cérémonie du 14 juillet 2021

Ce mardi 13 juillet à 19h a été célébrée la fête nationale devant le monument aux morts.

La cérémonie a débuté aux sons des musiciens du Cercle Adelpha de Neuwiller les Saverne devant une nombreuse assistance.

Le maire Gabriel Oelschlaeger était entouré de ses trois adjoints, des conseillers municipaux, du colonel(er) Norbert Zorn, Président de l'association Pro Patria Valeurs de la République, du major (er) Philippe Kosniewski, Président de l'Union Nationale des Combattants et de son porte drapeau M. Porche ainsi que de nombreux enfants.

Dans son allocution, le maire a rappelé que le 14 juillet est le symbole de l'attachement de la République aux valeurs issues de la Révolution française et à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Célébrer le 14 juillet, c'est célébrer un élan, une volonté de vivre mieux, de nous faire évoluer, de nous rapprocher toujours plus des valeurs de notre devise nationale : d'avancer dans la liberté, de se battre pour l'égalité et de se respecter dans la fraternité.

Après le dépôt de gerbe et l'interprétation de la Marseillaise, les enfants ont été invités à retirer les brioches et à l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur fut servi à tous les participants à la salle des fêtes.



Visite guidée du cimetière juif de Schwenheim le 19 septembre

Dans le cadre de la journée de la culture juive, l'Association Pro-Patria et la Commune de Schwenheim organisaient une visite guidée du cimetière juif de Schwenheim.

Rendez-vous était donné aux participants à la salle polyvalente de Schwenheim à 10h30. Norbert Zorn, président de l'Association « Pro-Patria » a souhaité la bienvenue aux participants et après une projection vidéo a fait une présentation des projets de l'Association en cours. C'était ensuite autour de Gabriel Oelschlager, Maire de Schwenheim de revenir sur l'histoire de la communauté juive à Schwenheim.

Sans preuve formelle jusqu'à aujourd'hui, il est fort probable que les premières familles de confession juives à s'installer au village date du XV^{ème} siècle. Cette présence est restée modeste et ne comptait certainement que de deux ou trois familles qui ont dû quitter le village pendant la guerre des paysans ou la guerre de trente ans.

Retour de la communauté juive à la fin XVII^{ème} siècle

Ce n'est qu'après la guerre de trente ans en 1648, que la présence de la communauté juive va connaître un nouvel essor à Schwenheim. Les campagnes sont vides et le seigneur des lieux fait également appel à des familles juives pour repeupler le village. En 1680, il est ainsi fait mention d'un marchand de chevaux qui s'installe à Schwenheim. La communauté se développe peu à peu et un recensement réalisé en 1781 fait état de la présence de 91 personnes de confession juive et de 358 personnes de confession chrétienne. Ils représentent ainsi près de 20 pour cent de la population totale du village. Principalement installées autour de la synagogue, les familles s'installent petit à petit dans la Grand Rue (actuellement Rue principale) et en 1846 la communauté comprend 35 familles pour 163 individus pour une population totale de 933 habitants.



Déclin de la population juive à partir de la deuxième moitié du XIX ème siècle

C'est à partir de l'année 1846 que s'amorce le déclin démographique de la population juive de Schwenheim, les naissances ne compensant plus les départs du village. Jouissant d'une citoyenneté pleine et entière depuis 1791, beaucoup vont tenter leurs chances dans les grandes villes ou à l'étranger comme aux Etats-Unis ou en Afrique du Nord. C'est le cas de Jacques LEVY, par exemple, né à Schwenheim en 1843 il deviendra grand-rabbin de Constantine en Algérie. Le déclin démographique continue et en 1914 la dernière personne de confession juive quitte le village.

Riche de deux siècles d'histoire, la communauté juive de Schwenheim laisse derrière elle deux traces tangibles de sa présence, la synagogue et le cimetière.

La synagogue : Dès 1761 est fait mention d'une synagogue, il s'agit d'une grange aménagée. En 1868, est érigée à sa place une nouvelle synagogue qui aujourd'hui est devenue une maison d'habitation. Témoin de sa fonction de lieu de culte, le linteau de la porte existe toujours sur lequel est écrit en hébreu : « Ceci est la porte de l'Eternel ! Les justes la franchiront ».

Le cimetière juif : Pour y inhumer leurs défunts, la communauté juive de Schwenheim fait l'acquisition vers 1780 d'un terrain au nord du village, à 500 m des dernières maisons. Après le départ en 1914 du dernier membre de la communauté, le cimetière est laissé à l'abandon pendant des décennies. C'est en 1998, sous l'impulsion de Gérard Schalck, Maire du village, que sont entrepris des travaux de débroussaillage et de remise en état.



Borne du Serment de Koufra



Photo :

Le Maire de Schwenheim, Monsieur Gabriel Oelschlaeger, Madame le Maire de Saint Martin de Varreville, Ghyslène Lebarbenchon et le Général d'Armée (2S) Bruno Cuhe, président de la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque lors de l'inauguration de la Borne de Schwenheim le 22 Novembre 2019 à l'occasion du 75ème anniversaire de la Libération.

Dans le cadre du 80ème anniversaire du Serment de Koufra, la commune, la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque et l'Association Valeurs de la République inaugurerons le panneau spécifique de la Borne du Serment de Koufra du km 1067 de Schwenheim. La cérémonie est prévue à 19h00 à l'issue de l'accueil à la salle polyvalente des invités qui participent au diner débat au Poste de Commandement du Sous-Groupement Massu.

Mémoire et Citoyenneté - 80 Elèves pour Sarah



Photo : Camp d'Auschwitz

Il reste quelques places éventuellement pour la visite du Camp d'Auschwitz et le voyage à Cracovie Dresde. Contact : association.pro-patria@orange.fr

Pour participer au projet Mémoire et Citoyenneté « La Réconciliation sur les Cendres », il n'est pas obligatoire de participer au voyage en Pologne à Auschwitz en Mai 2022. En particulier, vous êtes cordialement invités à la « Soirée pour Sarah » à Sarreguemines le 27 Janvier 2022 pour la restitution publique des élèves. A cette occasion, il est prévu la remise du drapeau européen à mademoiselle Justine Capinha drapeau qui sera remis par Madame la Députée Européenne Anne Sander. C'est au Président de la Collectivité Européenne d'Alsace, Monsieur Frédéric Bierry qu'il reviendra de remettre le drapeau « Alsace » à mademoiselle Louise Kern. Ces drapeaux seront portés par les deux élèves de Schwenheim lors de la cérémonie à Auschwitz en l'honneur et mémoire des communautés juives.

D'autre part, il est prévu un déplacement à Paris, Assemblée Nationale, Mémorial de l'Holocauste et Ravivage de la Flamme, le 6 Avril 2022, jour de la Rafle des enfants d'Izieu. Nous communiquerons les possibilités de participer dans les prochaines « Brèves ».

Avec le concours du Football Club de Schwenheim et l'Entente Waldolwisheim, si c'est réalisable, un match de football opposera au mois de Mai 2022 l'Entente à l'équipe de Oberhausen (Rhénanie Palatinat) en Mémoire de Julius Hirsch, joueur national allemand assassiné à Auschwitz. Nous comptons éventuellement inviter une personnalité du Deutscher Fussball Bund en espérant qu'il donnera suite. Dans la matinée, se déroulera un office religieux et une cérémonie en hommage au 5 déportés de Schwenheim, Morts à Auschwitz et à celui fusillé en Dordogne lors de la Rafle du 1er Avril 1944 à Saint Orse. Un prochain article détaillera le sort tragique des 6 victimes du génocide.

VCUS – brèves de l'été 2021

Section VTT !

Le club est heureux d'accueillir un nouvel encadrant pour la section VTT en la personne de François WESSBECHER, DEJEPS VTT, bienvenue à lui !

Une journée découverte DH au lac Blanc est organisée pour les licenciés du club, le 2 octobre prochain avec la DN VTT.

6 de nos pilotes ont pu en découdre cette année lors du Championnat Grand-Est à Faulx le 12 septembre : Pascal KEMPF et Paul BRAUN sont champions Grand-Est et Benjamin SELTZ monte sur la 3^{ème} marche.

La saison des courses a repris en BMX

Le Championnat Nord-Est a finalement eu lieu sur 3 manches dont une organisée à Schwenheim le 13 juin dernier ! Le VCUS se distingue au classement général avec, respectivement dans leur catégorie, une 7^{ème} place pour Amandine Schmitt et Gabin Arod, une 5^{ème} place pour Erwann Cavard, une 3^{ème} place pour Léon Kerlen, une 2^{ème} place pour Marion Viriat, et une 1^{ère} place pour Thibault Milcent.

Le VCUS a également eu le plaisir d'organiser la 3^{ème} manche de Challenge France les 4 et 5 septembre avec de nombreux participants et une superbe ambiance, notamment le samedi soir avec le groupe SHEERDOOR. Nos pilotes ont pu démontrer leur talent et faire honneur à leur entraîneur Maxime Eckentzwiller sur leur piste, hissant le club à la 12^{ème} place sur 64. Au classement général, Amandine Schmitt arrive 4^{ème} en cruiser, 5^{ème} en femmes 17-24, le jeune Léon Kerlen est 4^{ème} en pupille, et Maxime Eckentzwiller est 2^{ème} en cruiser hommes 25-29.

Nos pilotes nationaux Thibault Netzer, Yanis Peter et Nicolas Leyendecker sont à la bagarre en Coupe de France avec les dernières manches qui auront encore lieu en septembre et octobre.

Les échéances de l'automne ont débuté ce week-end à Contrisson pour la première manche du Trophée Grand-Est avec des finalistes (Doryan Karcher, Marion Viriat et Matéo Phaen) et des podiums (Amandine Schmitt 2^{ème} marche et Thibault Milcent 1^{ère} marche).

Des résultats encourageants pour la section Route !

Les 1^{ères} victoires sont arrivées avec Nicolas Chatelet au Grand Prix des Crêtes Ardennaise, et Timothé Gabriel au Grand Prix de Tourteron.

L'équipe a fini 2^{ème} du championnat Grand Est Elite avec Nicolas Chatelet et s'est démarquée en finissant 5^{ème} sur 20 équipes d'une manche de Coupe de France.

Les prochaines grandes échéances du dernier trimestre 2021 sont le Tour de Moselle mi-septembre et l'Ardenne Challenge, une course UCI U23 sur 5 jours dans les Ardennes Belges. Soutien à toute l'équipe !



Visite de la station d'épuration et des deux bassins de pollution

Le samedi 11 septembre 2021, les élus du secteur assainissement du pays de Marmoutier ont pu visiter la station d'épuration et les deux bassins de pollution.

Ils ont pu apprécier le fonctionnement de la station, particulièrement :

- Le prétraitement et le traitement primaire qui comprend le dégrillage (passage des eaux usées au travers d'une grille qui retient les éléments les plus grossiers), le dessablage (qui permet d'extraire les sables), le déshuilage (qui débarrasse les corps gras) et la décantation primaire où la boue est récupérée au fond du bassin.
- Le traitement biologique : les eaux passent dans un bassin contenant une multitude de bactéries qui forment des « boues actives » se nourrissant des pollutions et nettoyant ainsi les eaux. Les boues activées sont ensuite dirigées vers un second bassin où elles décantent.



Visite du bassin de pollution de 350 m³ à Schwenheim

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Mise en place des pieux en béton
- Béton de propreté mis en œuvre
- Ferrailage et bétonnage des radiers de la fosse

Visite du bassin de pollution de 900 m³ à Marmoutier

Les travaux suivants sont achevés :

- Bétonnage de la première phase du mur de la fosse
- Bétonnage de la première rotation des murs du bassin





Quelques remarques très importantes :

1. Le bac situé en-dessous du dégrilleur était rempli de lingettes, ces dernières bouchent les pompes.

Recommandations : même si, sur les lingettes, vous trouvez le mot « biodégradable » évitez de les jeter dans les W.C. (elles ne vont pas se dégrader entre le village et la station).

2. Les déversoirs d'orage, situés Rue de Saverne près de M. Troesch Armand, ont de nouveau mal fonctionné et ont déversé des produits non recyclables dans le ruisseau. Cet incident a été produit par un apport volontaire de polystyrène et autres substances dans le réseau d'eaux usées.

Recommandations : Evitez de jeter des produits dans le réseau d'eaux usées.



Concertation publique sur l'aménagement de votre territoire !

Le Schéma de COhérence Territoriale, élaboré sous l'égide du PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau, présidé par Stéphane Leyenberger, est un document de planification qui porte la vision d'avenir du territoire à l'échelle des trois communautés de communes qui composent son périmètre (communauté de communes de Hanau La Petite Pierre, communauté de communes de l'Alsace Bossue, communauté de communes du Pays de Saverne).

Le SCOT fixe ainsi le cadre, à 20 ans, de toutes les politiques publiques à l'échelle du Pays de Saverne Plaine et Plateau (habitat, déplacements, environnement, économie, équipements...) et les met en cohérence afin d'une part de répondre aux objectifs d'une gestion économe du foncier et plus globalement de la préservation des ressources du territoire pour les générations futures et d'autre part satisfaire aux besoins des habitants.

Les élus communaux à travers leur compétence « urbanisme » déclinent ensuite à la parcelle la stratégie portée par le SCOT en autorisant ou non les constructions dans leur plan local d'urbanisme (PLU). Ils ont donc en main deux outils complémentaires : le SCOT pour préciser leur stratégie à long terme et le PLU pour la rendre opérationnelle.

Un SCOT se construit en 3 étapes :

- Un état des lieux du territoire pour identifier les enjeux prioritaires
- Un projet d'aménagement stratégique (PAS) comprenant la vision d'avenir. Il s'agit du projet politique à partir duquel se déclinera le DOO qui s'imposera aux documents d'urbanisme.
- Les leviers d'actions inscrits dans le document d'orientation et d'objectifs (DOO).

Le diagnostic de notre territoire a relevé les enjeux suivants :

- ✓ Un territoire composite doté de puissants facteurs de convergence et de cohérence (un territoire de passage, le massif des Vosges du Nord, un tissu productif) avec une influence croissante des métropoles, et tout particulièrement de l'Eurométropole strasbourgeoise, qui interpelle la trajectoire du territoire (perte d'attractivité résidentielle globale et de manière plus forte dans les centralités, une progression enrayée des emplois présents qui impacte l'économie locale ...).
- ✓ Des opportunités de relance du développement en s'appuyant sur une cohérence renouvelée, par un rayonnement du territoire à 360° pour éviter à terme le scénario d'inscription exclusive dans l'influence de l'Eurométropole strasbourgeoise.
- ✓ Des opportunités liées au confortement et à la diversification du système productif local et à la promotion d'une offre résidentielle différenciante par rapport aux offres métropolitaines voisines.

Pour aider les élus et partenaires à réfléchir à leur projet de territoire inscrit dans le PAS, différents scénarii de développement ont été travaillés. Ils ont permis de définir le scénario du territoire « le Pays de Saverne Plaine et Plateau, l'éco-territoire de l'Eurorégion en 2040 » avec un positionnement reposant sur l'entité patrimoniale et géographique des Vosges du Nord comme élément de cohérence territoriale.

Trois intercommunalités (atopia)



La proposition est de s'appuyer les marqueurs du territoire, que sont ses ressources naturelles (bois, pierre, paysages) et son économie (industrie, agriculture, artisanat), pour structurer une offre attractive pour les habitants et entreprises du territoire, tout en valorisant l'ouverture du territoire à 360°.

Le PAS s'articule ainsi autour de 3 grands objectifs :

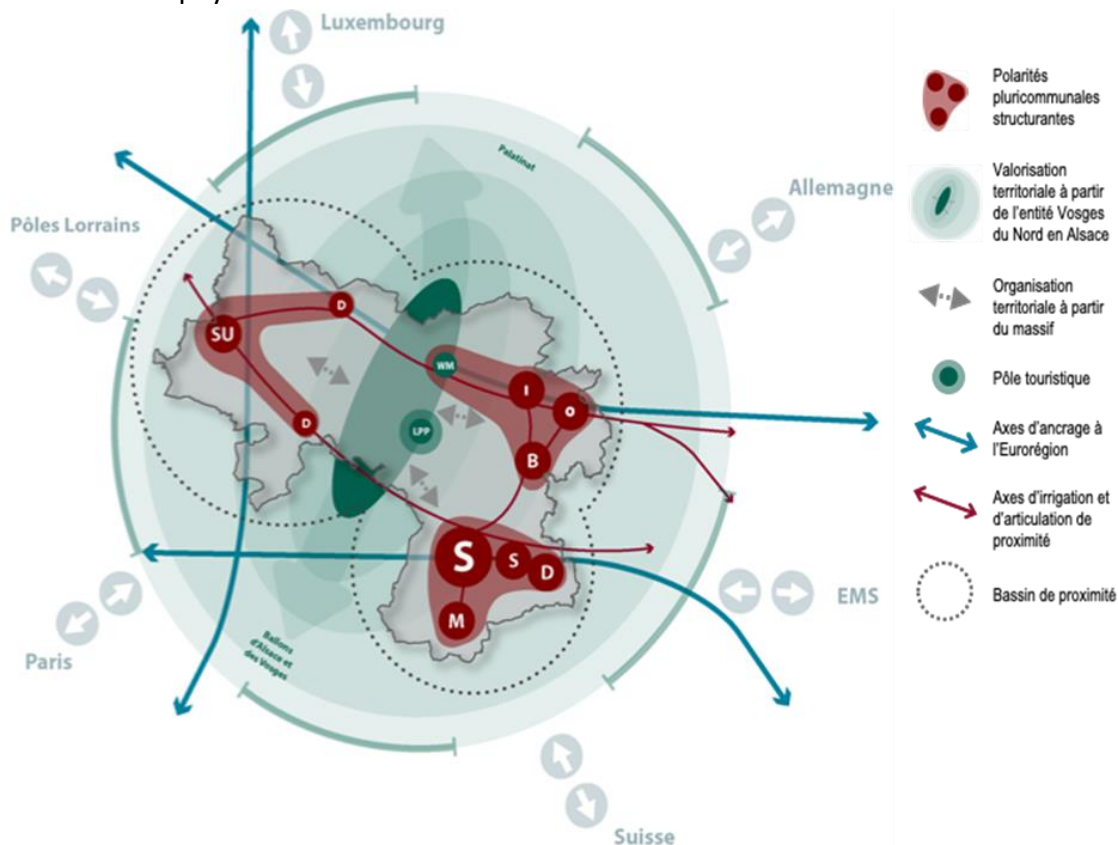
1. Porter un nouveau modèle de développement à partir des valeurs associées aux "Vosges du nord en alsace"
Ce nouveau modèle de développement porte sur les ressources propres au territoire : la qualité des paysages, les activités et les filières en appui à la valorisation de ces ressources (bois, grès, agriculture...), l'économie circulaire, les productions énergétiques renouvelables...
2. Soutenir des modes de vie eco-contributeurs et consolider la solidarité au sein du territoire
Cet objectif propose une organisation du territoire à partir d'une armature urbaine renforçant les pôles urbains et économiques et leurs liens avec les villages, et entre les pôles, notamment par le développement des mobilités. Il prévoit également la prise en compte des risques naturels du territoire et de la santé dans une logique de résilience.
3. Générer de nouveaux développements en valorisant la situation au cœur de l'Euro Région : Il s'agit de renforcer l'ancrage régional et les liens avec les territoires voisins en valorisant davantage les complémentarités territoriales à 360°, de valoriser les centralités émergentes à partir des gares pour des développements liés aux mobilités durables, et de conforter l'attractivité touristique du territoire en s'inscrivant dans les circuits et itinérances d'échelles régionale et nationale.

Les différents documents composant le SCOT sont ouverts à la concertation publique.

Une première réunion publique portant sur le diagnostic de territoire et le projet d'aménagement stratégique aura lieu le vendredi 08 octobre 2021 à 19h00 à l'espace E2 de Monswiller (ZA Martelberg, rue des Rustauds).

Un registre de concertation est également disponible dans les locaux du Pays de Saverne Plaine et Plateau, 10 rue du Zornhoff 67700 Saverne. Une adresse mail est également à la disposition des habitants : concertationscotpaysdesaverne.fr.

Pour en savoir + : www.paysdesaverne.fr



Les règles de bon voisinage,

Entre voisins, restons courtois !!

Respectons nos voisins :

Il est interdit de jour comme de nuit, d'émettre sans nécessité ou par défauts de précautions, des bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage :

- Dans la Maison éviter d'utiliser des appareils ou instruments trop bruyants avant 8h et après 21 h
- Pour les travaux d'extérieur (jardinage – bricolage) les horaires autorisés sont :
 - Les jours ouvrés de 8h à 12h et 13h30 à 20h
 - Les samedis de 8h à 12h et de 14h à 18h
 - Pas de travaux les dimanches et jours fériés.
- Les travaux bruyants sur la voie publique et dans les propriétés privées sont autorisés :
 - * Les jours ouvrés de 8h à 12h et 13h30 à 20h
 - * Les samedis de 8h à 12h et de 14h à 18h
 - * Pas de travaux les dimanches et jours fériés.

Bien vivre avec les animaux :

Lors des promenades : tenez votre chien en laisse pour le bien-être de tous ; et surtout n'oubliez pas de ramasser les excréments de vos chers toutous...

Respecter les lieux publics :

Abandonner des déchets : Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des détritrus, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs.

Jardiner sans brûler : Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie.

Planter sans dépasser : La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes : * Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres. * Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres. La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.

Plantations le long de voies publiques : L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.



7^{ème}



Journée Citoyenne

De Schwenheim

En 2020, la crise sanitaire nous avait contraint à annuler la Journée Citoyenne et après un report de mai à octobre, vous étiez ce samedi 2 octobre soixante participants bénévoles à répondre à l'appel de la Mairie.

Grace à vous, et à votre implication, nous avons pu réaliser plusieurs chantiers, qui nécessitent des bras musclés. Nous avons ainsi procédé :

- au nettoyage des caniveaux dans le village et le long des routes d'accès au village ;
- au remplacement des grilles de sécurité sur le terrain de foot ;
- à la minéralisation des parterres des arbres du lotissement et du parking de la salle polyvalente ;
- au débroussaillage et nettoyage du cimetière juif ;
- au nettoyage de la bibliothèque « self-service » et rangement des livres ;
- ainsi qu'à la mise en peinture d'une ancienne charrette.
- entretien du massif fleuri/croix vers Saverne

Par les temps qui courent, nous avons pu constater, qu'à Schwenheim, les mots « entraide, bénévolat » existent encore dans l'esprit des habitants.

La journée s'est déroulée sous un soleil radieux et tous les participants se sont ravitaillés autour d'un barbecue de saucisses de notre Boucherie Charcuterie GANTZER et ensuite se délecter les papilles avec les délicieux éclairs qui ont été fournis gratuitement par « Les Gourmandises » de Anaïs HEILL

Nous espérons que vous avez apprécié cette journée de travail dans la bonne humeur et la convivialité. Un grand merci à tous les participants d'avoir contribué à l'embellissement du village. Et nous vous fixons déjà rendez-vous, encore plus nombreux au printemps 2022 !







N'hésitez pas à passer commande chez eux



156 rue Principale
67440 SCHWENHEIM
06.36.59.71.74

lesgourmandises67440@gmail.com

Réalisation de tous types de gâteaux, mignardises,
pièces salées et sucrées sur commande uniquement

Boucherie Charcuterie Traiteur Gantzer

**113 rue Principale
67440 SCHWENHEIM
03.88.70.21.16**

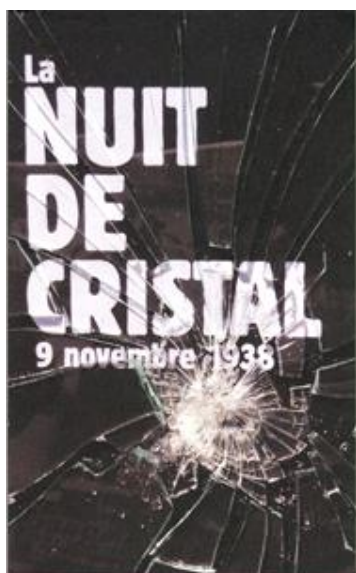




Une journée particulière

L'Association PRO-PATRIA avec la Commune de Schwenheim, organisent conjointement une
« **soirée débat** » à la salle polyvalente le **9 novembre 2021 à 19h30**

- La chute du mur de Berlin (9 novembre 1989)
- La nuit du cristal (9 novembre 1938)
- De Gaulle – Weimar et la constitution de la Vème République



Vous êtes tous cordialement invités

Pass sanitaire obligatoire

Calendrier des manifestations

- 9 octobre : Messe de rentrée
- 13 octobre : Don du sang
- 16 octobre : 5ème anniversaire de PRO – PATRIA
- 24 octobre : Moules Frites à midi organisé par le FCS
- 9 novembre : Soirée débat Pro-Patria
- 11 novembre : Cérémonie au monument aux morts à 10h
- 18 novembre : Diner – débat du sous groupement Rouvillois
- 20 novembre : Assemblée Générale du VCUS
- 1 décembre : Calendrier de l'Avent
- 4 décembre : Téléthon à Schwenheim à 14h
- 5 décembre : Inauguration de la salle polyvalente à 10h30
- 19 décembre : Concert de Noël


F.C. SCHWENHEIM


Dimanche 24 Oct. 2021, le midi

Moules-frites

(+ café et dessert) ou escalopes

Adulte: **15 €** ; Enfant (-12 ans): **5 €**



Pass sanitaire obligatoire

Coupon Réservation: Nom - Prénom :

- Nombre de repas adultes „moules-frites“ :		x 15 € =	 €
- Nombre de repas adultes „escalopes-frites“ :		x 15 € =	 €
- Nombre de repas enfants „moules-frites“ :		x 5 € =	 €
- Nombre de repas enfants „escalopes-frites“ :		x 5 € =	 €

à remettre à:

Total: €

- Guillaume Predit, 11 rue des marguerites, Schwenheim (Tél. 06.27.57.90.12)
 - Gilles Jaeger, 12 rue de la prairie, Schwenheim (Tél. 06.70.94.79.81),
 - Alexandre Champel, 31 rue de Saverne, Schwenheim (Tél. 06.71.16.13.01)



La collecte du don du sang du 18 août a permis
d'accueillir 37 donneurs

Répétitions chorale

Voici les dates de répétition (le vendredi) pour le
dernier trimestre 2021 :

- 15 octobre / - 12 novembre / - 10 décembre
de 20h à 22h15.



L'Energie des Sens Reiki - Schwenheim



Les bienfaits d'une séance
Reiki

- ☀ Dès la 1ère séance les toxines du corps sont éliminées
- ☀ Favorise le sommeil
- ☀ Diminue le stress/ blocages physique et émotionnel
- ☀ Apporte plus de confiance et d'assurance
- ☀ Stimule les mécanismes d'auto-guérison du corps et de l'esprit
- ☀ Soulage douleurs et inflammations
- ☀ Rééquilibre les énergies et les chakras
- Etc....



Le **Reiki** peut vous apporter tout ce **Bien-Etre** est bien plus encore

Possibilité de bons cadeaux

Pour plus de renseignements et prise de rdv, n'hésitez pas à contacter Nadia Pett au
06.67.82.78.86 ☺☘



Merci à nos photographes : Aline Roy et Pascal Irlinger